

PIECES A FOURNIR POUR FAIRE UNE DEMANDE DE BRANCHEMENT A L'EGOUT :

Au moment du dépôt, le demandeur est prié de se présenter au Guichet Raccordement sis à la Direction Générale de l'ONAS muni :

ENTREPRISES/PME-PMI	PARTICULIERS
- D'un document attestant du nom de l'Entreprise et de l'adresse des travaux - De la somme de 36 580 F CFA TTC représentant les frais d'études	- D'une facture d'eau de la SDE datant de moins de 6 mois (ou de la copie du contrat d'abonnement) - Et de la somme de 36 580 F CFA TTC représentant les frais d'études
Pour tout renseignement complémentaire se rapprocher du guichet raccordement à la Direction générale à Hann ou contacter directement le 33 859 35 39/78 102 24 44	

Attention :

Tout branchement non exécuté par l'ONAS est clandestin. Il est systématiquement tamponné et son auteur s'expose à des pénalités et à des frais de mise en conformité assez coûteux.